

POLITIQUE ET PLAN D'ACTION



Municipalité
amie des aînés

Tournée vers les aînés

Sommaire

| | |
|--|----|
| Mot du maire | 4 |
| Mot de la conseillère municipale responsable de l’implantation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) de Macamic..... | 5 |
| Membres du comité d’élaboration de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) | 7 |
| Introduction | 8 |
| Définition de la famille..... | 9 |
| Profil de la Ville de Macamic..... | 10 |
| Orientations de la Politique MADA..... | 14 |
| Objectifs principaux | 15 |
| Plan d’action Municipalité amie des aînés (MADA) et saines habitudes de vie (SHV) (6 thèmes)..... | 16 |
| 1. Loisirs, sports, culture et saines habitudes de vie | 16 |
| 1.1 Offrir des événements et des divertissements aux aînés et aux familles en intensifiant les liens intergénérationnels..... | 17 |
| 1.2 Offrir la possibilité aux citoyens de se développer et de s’engager dans la communauté. | 18 |
| 2. Sécurité publique et transport | 19 |
| 2.1 Maintenir et améliorer un milieu sécuritaire pour les aînés/familles. | 20 |
| 2.2 Maintenir et bonifier les services de transport afin de répondre aux besoins des citoyens..... | 21 |
| 3. Éducation, santé et services sociaux et saines habitudes de vie | 22 |
| 3.1 Maintenir et améliorer les services de proximité dans la municipalité..... | 23 |
| 4. Qualité du milieu et développement | 24 |

| | |
|--|----|
| 4.1 Favoriser l'achat local afin de maintenir nos commerces déjà en place et améliorer les services offerts..... | 25 |
| 4.2 Animer les milieux avec des bénévoles en développant des activités intergénérationnelles de divertissement régulières pour les aînés. | 25 |
| 4.3 Encourager la vie communautaire et le bénévolat dans notre communauté. | 26 |
| 4.4 S'assurer du bien-être des aînés vivants seuls à domicile. | 26 |
| 5. Aménagement du territoire et environnement | 27 |
| 5.1 S'assurer du bien-être des citoyens en maintenant des infrastructures adéquates. | 28 |
| 5.1 (Suite) S'assurer du bien-être des citoyens en maintenant des infrastructures adéquates. | 29 |
| 5.2 Améliorer des attitudes favorables à la conservation. | 30 |
| 6. Communication | 31 |
| 6.1 Prendre les moyens pour informer les aînés/familles de Macamic des activités et services existants. | 32 |
| Suivi et évolution du plan d'action Municipalité amies des aînés (Comité de suivi) | 33 |
| Remerciements | 34 |
| Bibliographie | 35 |

Mot du maire

Ma municipalité amie des aînés

L'année 2016 marquera pour la Ville de Macamic l'aboutissement d'un travail colossal dans la recherche de l'amélioration de la condition de vie des aînés.

Viellir ce n'est pas une maladie, au contraire c'est souvent l'opportunité de participer à la vie de sa collectivité, notamment par des actions bénévoles, récréatives, sportives, familiales, etc. Viellir en restant actif, c'est demeurer en santé et avoir une meilleure qualité de vie.

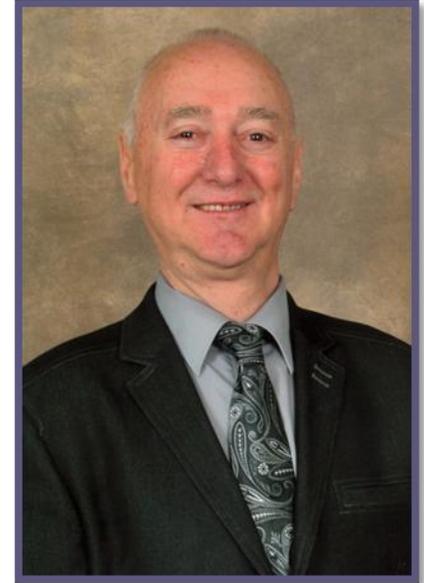
Pour nos aînés, c'est un sentiment d'être utile, c'est aussi l'occasion de développer de nouvelles aptitudes en plus de briser l'isolement.

MADA pour Macamic devient un outil précieux et incontournable lors de l'élaboration de ses futurs projets. Jumelé à sa politique familiale, cela nous permettra d'offrir à toute notre population des services qui répondront aux attentes de nos citoyens et citoyennes.

Un merci bien spécial à madame Suzie Domingue et son équipe pour la réalisation et la mise en place de cette politique, maintenant à nous d'en assurer sa pérennité.

Claude N. Morin

Maire



Mot de la conseillère municipale responsable de l'implantation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) de Macamic

Nouvellement élue comme conseillère municipale à Macamic en novembre 2014, je me suis vue confier des dossiers forts stimulants qui touchent au cœur même de nos citoyens et à leur qualité de vie.

C'est avec entrain que je me suis intégrée au comité du 100^e de Macamic ainsi qu'au comité de suivi de la Politique familiale. Un nouveau mandat m'a également été transmis, soit; implanter la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) sur notre territoire.

Ayant œuvré auprès des aînés pendant plus de 34 ans, en bâtissant avec eux des services répondant à leurs besoins, il va sans dire que c'est avec un réel plaisir que j'ai accepté de relever ce nouveau défi.

Mais, je n'étais pas seule dans cette merveilleuse odyssee. L'appui du comité aînés, composé de personnes dynamiques et socialement impliquées dans notre municipalité, a été d'un très grand support pour sonder notre population, élaborer notre politique et notre plan d'action et mener à bien cet imposant projet.

Cet outil, issu de nos travaux, se veut un regard et une voie d'avenir pour nos aînés, qui se modulera et s'ajustera à leurs besoins au fil du temps afin de leur assurer une vie active, en santé, sécuritaire et de qualité.

Suzie Domingue



Absent : Éric Audet

Membres du comité d'élaboration de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

Denise Champagne : Âge d'Or de Macamic

Colette Dessureault : Fermières de Colombourg

Suzie Domingue : Conseillère municipale responsable de l'implantation de la démarche MADA

Claude N. Morin : Maire de la Ville de Macamic

Fernande Bélanger : Fermières de Macamic et Gym cerveau

Murielle Lessard : Transport adapté

Le comité aînés a eu le privilège d'être accompagné par deux membres de soutien

Annick Gaudet : Adjointe administrative de la Ville de Macamic

Éric Audet : Coordonnateur de projets spéciaux à la MRC d'Abitibi-Ouest

Introduction

Les aînés, soit les personnes de 55 ans et plus, font partie de notre richesse collective de par leur savoir, leur vécu, leur implication sociale et pour plusieurs d'entre eux, leur bénévolat.

Travailleurs acharnés avec une énergie sans cesse renouvelée, ils ont édifié notre belle municipalité pour en faire ce milieu où il fait si bon vivre.

Les prémisses de notre démarche Municipalité amie des aînés (MADA) ont pris leurs assises sur la Politique familiale municipale (PFM) établie à Macamic en 2013. Le comité aînés a souscrit à leurs travaux, en faisant siennes leurs six (6) grandes orientations et en bonifiant et adaptant les objectifs et les actions pour les rendre conformes à la réalité des aînés.

L'outil élaboré n'est pas une fin en soi. Il se veut un élément évolutif complémentaire à la gamme de services déjà offerte aux aînés et aux familles de notre municipalité.

Définition de la famille

Préambule

La définition de la famille est un concept très large puisant ses origines dans les valeurs, l'éducation, les mœurs, les différentes personnalités et les modes de penser.

La dispensation des services qui leur sont octroyés doit prendre en considération toutes les sphères familiales ainsi que les types de foyers, sans discrimination ni distinction afin de leur permettre un plein épanouissement.

Définition de la famille retenue par le comité politique familiale et reconnue par les aînés.

« La famille se définit comme une microsociété, étant le premier lieu de développement et de socialisation de ses membres. Elle constitue un milieu d'apprentissage qui nous amène à inculquer des valeurs telles que le respect mutuel, la confiance, le partage et l'amour.

La famille possède sa propre culture où se transmet des traditions à travers les générations. Quelle que soit la diversité des modèles familiaux, ces derniers contribuent à l'épanouissement, au soutien et au développement des relations affectives.

La famille apporte une contribution indispensable à la société et doit pouvoir compter sur celle-ci en retour; elle est en constante évolution. »

Profil de la Ville de Macamic



MACAMIC

Quelques faits saillants...

Superficie : 202,34 km²



Population

2 797 Macamicois et Macamicoises



Population totale selon l'âge

| Tranche d'âge | 2001 (%) | 2001 (N) | 2011 (%) | 2011 (N) |
|---------------|----------|--------------|----------|--------------|
| 0-4 ans | 4,9 % | (140) | 5,6 % | (150) |
| 5-14 ans | 13,8 % | (395) | 11,0 % | (295) |
| 15-19 ans | 7,2 % | (205) | 6,3 % | (170) |
| 20-24 ans | 6,5 % | (185) | 6,1 % | (165) |
| 25-44 ans | 28,4 % | (815) | 20,4 % | (550) |
| 45-54 ans | 15,2 % | (435) | 18,4 % | (495) |
| 55-64 ans | 9,2 % | (265) | 12,5 % | (335) |
| 65-74 ans | 8,7 % | (250) | 9,5 % | (255) |
| 75-84 ans | 4,4 % | (125) | 6,5 % | (175) |
| 85 ans et + | 1,7 % | (50) | 3,7 % | (100) |
| Total | | 2 865 | | 2 690 |

Indice de vieillesse

L'indice de vieillesse est de **1,19** comparativement à celui de l'ensemble de la MRC qui est de **1,05**.

Âge médian

L'âge médian de la population de Macamic en 2011 était de **46,5** ans, ce qui est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la MRC d'Abitibi-Ouest et du Québec qui est de **45,5** ans.



Source : Institut de la statistique du Québec, 2013

Évolution de la population

De 2001 à 2011, la population est passée de **2 865** à **2 690** personnes, ce qui représente une baisse de **6,1 %** (**175** personnes).

Durant cette même période, la population de la MRC d'Abitibi-Ouest, quant à elle, a diminué de **4,5 %**.

% d'hommes / femmes



| | 2001 | 2011 |
|--------|--------|--------|
| Hommes | 49,4 % | 50,9 % |
| Femmes | 50,6 % | 49,1 % |



Naissances / Décès



Source : Institut de la statistique du Québec, site Internet, 2013

Types de famille selon le nombre d'enfants de tous les âges



| Types de familles | Sans enfants à la maison | 1 enfant | 2 enfants | 3 enfants et + |
|------------------------|--------------------------|------------|------------|----------------|
| Couples mariés | 33,1 % (265) | 5,6 % (45) | 6,9 % (55) | 3,1 % (25) |
| Couples en union libre | 15,6 % (125) | 8,1 % (65) | 10 % (80) | 4,4 % (35) |
| Monoparentales (mère) | - | 5 % (40) | 3,1 % (25) | 1,3 % (10) |
| Monoparentales (père) | - | 3,1 % (25) | 0,6 % (5) | - |

Source : Statistique Canada, Recensement 2011

En 2011, on recensait **795** familles. **360** personnes vivaient dans des ménages hors famille de recensement, dont **295** vivaient seules.

État matrimonial



| | |
|--------------------------------------|--------|
| Marié(e) / non séparé(e) | 35,7 % |
| Union libre | 26,4 % |
| Célibataire | 24,2 % |
| Séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve | 13,7 % |

Source : Statistique Canada, Recensement 2011

62 % vivent en couple, que ce soit sous la forme de couple marié ou en union libre.

Types de logements et coûts d'habitation

En 2011, il y avait **1 148** logements privés sur le territoire de Macamic, **1 097** de ces logements privés étaient occupés.



On retrouve deux principaux types de logements privés à Macamic, soit la maison individuelle non attenante (**74,5 %**) et les appartements, immeuble de moins de cinq étages (**16,4 %**). Outre ce type, on retrouve également quelques logements de types « maison jumelée », « maison en rangée » et « appartement duplex ».

Pour les personnes âgées, deux HLM sont disponibles : La maison du lac et le Pavillon Julien Gendron (situé dans le secteur Colombourg). En date du 16 juin 2014, les **33** logements étaient tous occupés. On retrouve **870** ménages propriétaires de logements privés à Macamic alors que **250** autres ménages sont locataires.

La valeur moyenne des logements occupés par un ménage propriétaire est de **114 366 \$**. Pour ce qui est des ménages locataires, le coût mensuel moyen pour un logement est de **499 \$**. Pour l'ensemble de la MRC d'Abitibi-Ouest ces chiffres sont respectivement de **106 153 \$** et **494 \$**.

Il y a en moyenne 2,4 personnes par ménage privé à Macamic.



Diplomation

35 % de la population âgée de 15 ans et plus ne détient aucun diplôme. Si on se limite aux personnes âgées entre 25-64 ans, ce pourcentage diminue légèrement en passant à **28 %**. Ce sont des données similaires à celles de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Services présents dans la municipalité

- Journal local
- Comité nouveaux arrivants
- Épicerie et dépanneurs
- Bureau de poste
- Église
- Bibliothèque
- Point de service Caisse Desjardins
- Guichet automatique (disponible 24 h)
- Essence
- Salon de coiffure
- Aréna
- Quincaillerie
- École préscolaire, primaire et secondaire
- CPE en institution
- CPE en milieu familial
- Service de garde scolaire
- Terrain de jeux/animation
- Sports organisés et libres
- Activités lors des congés scolaires
- Maison des jeunes
- Organisme d'activités pour aînés
- Comité liens aînés (CLSC)

Orientations de la Politique MADA

VISION COURT TERME : D'ici deux (2) ans, la municipalité de Macamic aura développé, en partenariat avec les aînés de son territoire, des moyens de communication et d'échange leur permettant d'adapter ou de développer des services et infrastructures répondant aux besoins des aînés.

VISION À MOYEN ET LONG TERME : D'ici quelques années, la municipalité de Macamic aura développé une vision familles/aînés et saines habitudes de vie en collaboration avec les citoyens et les organismes du milieu afin de se doter du portrait réel des besoins de sa population et de planifier à court, à moyen et à long terme le développement de Macamic en santé pour une meilleure qualité de vie.

MISSION : La Politique et le plan d'action MADA constituent, en plus d'un engagement, un précieux outil de travail pour nos élus lorsque viendra le temps de prendre des décisions pour le développement de notre municipalité. Cet engagement ramènera, au cœur de leurs décisions et de leurs actions, la vision « aînés » implantée à Macamic.



Objectifs principaux

- Établir un environnement sain et sécuritaire pour les résidents de Macamic;
- Offrir des services municipaux correspondant aux besoins des aînés;
- Développer des activités récréatives pour tous les groupes d'âge de la population, ainsi que pour les personnes vivant avec un handicap;
- Mettre sur pied une politique favorisant le maintien des services de proximité et le développement de la municipalité;
- Encourager le partenariat entre les organismes du milieu, les citoyens et les bénévoles qui œuvrent dans la communauté.



Plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) et saines habitudes de vie (SHV) (6 thèmes)

1. Loisirs, sports, culture et saines habitudes de vie

Orientation : La Ville de Macamic entend poser des actions en matière de loisirs, de sports, de culture et de saines habitudes de vie afin de développer des activités adaptées aux besoins des aînés et ainsi favoriser une vie active et saine, dans le but d'améliorer leur qualité de vie.



1.1 Offrir des évènements et des divertissements aux aînés et aux familles en intensifiant les liens intergénérationnels.

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|--|--|---|------|------|------|------------|
| 1.1.1 Créer un comité des loisirs consultatif intergénérationnel et intersectoriel afin de développer des activités aînés/familles. | Conseil municipal | Coordonnatrice en loisirs | X | | | |
| 1.1.2 Aménager un parc avec des exercices extérieurs et tous les parcs et lieux publics (ex. : terrain de balle, soccer...) avec des espaces ombragés répondant au guide d'aménagement des parcs afin de favoriser les activités aînés/familles. | Conseil municipal | Coordonnatrice en loisirs | X | X | X | |
| 1.1.3 Animer les lieux publics afin de les faire vivre et ainsi intensifier les activités sportives et culturelles pour les aînés/familles. | Comité des loisirs Coordonnateur en loisirs | Conseil municipal Organismes Bénévoles | | | X | |
| 1.1.4 Développer les sentiers pédestres et pistes cyclables en y ajoutant quelques kilomètres afin de bonifier ce qui existe déjà et permettre aux aînés/familles d'avoir plus d'espace pour leurs activités de plein air. | Conseil municipal | Comité des loisirs Coordonnateur en loisirs | | | X | |
| 1.1.5 Consulter le CISSS-AT sur la possibilité de développer un centre de jour itinérant dans le secteur urbain de Colombourg afin de mettre sur pied le programme « Vie active ». | Conseil municipal | CISSS-AT Bénévoles Comité des loisirs Coordonnateur en loisir | X | | | |

1.2 Offrir la possibilité aux citoyens de se développer et de s'engager dans la communauté.

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|--|--|--|------|------|------|------------|
| 1.2.1 Continuer de bonifier l'offre de services de nos bibliothèques municipales afin de maintenir et développer les aptitudes de l'aîné et de sa famille dans toutes les dimensions de leur personne tant au plan physique, cognitif, émotionnel que spirituel. | Conseil municipal Comité bibliothèque | Coordonnateur en loisirs Comité de suivi de la Politique familiale Comité MADA Bénévoles Organismes | | | | X |
| 1.2.2 Analyser la possibilité de développer deux salles multifonctionnelles pouvant être utilisées comme cuisine collective aînés/famille et pour des activités culturelles. | Conseil municipal | Organismes Bénévoles | | X | | |
| 1.2.3 Sonder les citoyens de Macamic sur l'intérêt de créer un comité « Art et culture ». | Conseil municipal | Artistes locaux Organismes Bénévoles | X | | | |





Municipalité
amie des aînés

2. Sécurité publique et transport

Orientation : La Ville de Macamic désire offrir un cadre de vie sécuritaire pour toute sa population; elle souhaite également que les moyens de transport mis à la disposition de ses citoyens répondent à leurs besoins.

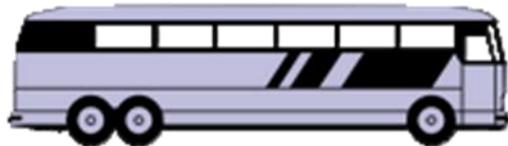


2.1 Maintenir et améliorer un milieu sécuritaire pour les aînés/familles.

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|--|---|--|------|------|------|------------|
| 2.1.1 Maintenir la collaboration, les rencontres d'échange et la présence/surveillance des policiers de la Sûreté du Québec dans notre municipalité. | Sûreté du Québec Équipe administrative de la Ville de Macamic Conseil municipal | Citoyens Organismes | | | | X |
| 2.1.2 Faire connaître le rôle du policier-parrain dans la municipalité en rédigeant un article dans le journal local Info-Mak et sur le site Web de la Ville de Macamic. | Conseil municipal | Sûreté du Québec Équipe administrative de la Ville de Macamic | X | | | |
| 2.1.3 Publiciser le plan des mesures d'urgence en sécurité civile en vigueur dans la municipalité par l'entremise du journal local Info-Mak et sur le site Internet de la ville. | Conseil municipal Équipe administrative de la Ville de Macamic | Directeur des travaux publics | X | | | |

2.2 Maintenir et bonifier les services de transport afin de répondre aux besoins des citoyens.

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|--|--------------|--|------|------|------|------------|
| 2.2.1 Définir et détailler les services de transport mis à la disposition des citoyens afin de répondre à leurs besoins en incluant un volet spécifique pour les déplacements liés aux soins de santé (Ex. : rendez-vous médical, dentiste, traitement, prélèvements sanguins, etc.) | MRC | Organismes Table action transports Conseil municipal Autres municipalités CISSS-AT | X | | | |



COVOITURAGE





3. Éducation, santé et services sociaux et saines habitudes de vie

Orientation : La Ville de Macamic entend collaborer avec les divers organismes œuvrant sur son territoire afin de répondre aux besoins de sa population et tendre vers la concrétisation des attentes en éducation, en santé et services sociaux.



3.1 Maintenir et améliorer les services de proximité dans la municipalité

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|---|-------------------------------|---|------|------|------|------------|
| 3.1.1 Sensibiliser la population sur l'importance d'utiliser les services de proximité dispensés par le CISSS-AT dans notre municipalité (CLSC, soutien à domicile, CHSLD, unité de réadaptation, etc.) | Conseil municipal CISSS-AT | Professionnels de la santé Organismes Population | X | X | X | X |
| 3.1.2 Analyser la possibilité de mettre sur pied un « comité santé » dans la municipalité afin de renforcer l'« Approche milieu » et favoriser le développement de services adaptés à nos citoyens. | Conseil municipal CISSS-AT | Organismes Bénévoles Citoyens impliqués | | X | | |
| 3.1.3 Maintenir en place les écoles primaires et l'école secondaire sur notre territoire en favorisant les échanges et la collaboration du milieu. | CSDLA | Conseil municipal Enseignants Parents bénévoles | | | | X |
| 3.1.4 Favoriser les saines habitudes de vie chez les aînés/familles en encourageant l'activité physique, le grand air, l'accès à des aliments sains lors d'événements et en tout temps ainsi que les activités mentales et cognitives afin de favoriser leur santé, leur bien-être et le maintien de leurs facultés intellectuelles et émotionnelles. | Conseil municipal CISSS-AT | Aîné/familles Organismes | X | X | X | X |

4. Qualité du milieu et développement

Orientation : La Ville de Macamic est consciente que l'épanouissement d'une communauté passe par le développement. C'est pour cette raison qu'elle s'engage à prendre des actions favorables en ce sens pour améliorer la qualité de vie des aînés/familles.



4.1 Favoriser l'achat local afin de maintenir nos commerces déjà en place et améliorer les services offerts.

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|---|-------------------|--------------------------------|------|------|------|------------|
| 4.1.1 Sensibiliser la population à l'importance de l'achat local. | Conseil municipal | Commerçants locaux Citoyens | | | | X |

4.2 Animer les milieux avec des bénévoles en développant des activités intergénérationnelles de divertissement régulières pour les aînés.

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|--|--|--------------------------------|------|------|------|------------|
| 4.2.1 Développer des programmes d'activités ludiques et occupationnelles pour les aînés à mobilité réduite afin de les maintenir actifs et briser l'isolement. | Comité des loisirs Coordonnateur en loisirs | Conseil municipal Bénévoles | | X | | |



4.3 Encourager la vie communautaire et le bénévolat dans notre communauté.

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|--|----------------------------------|-------------------------------------|------|------|------|------------|
| 4.3.1 Répertorier et publiciser les activités des organismes en lien avec les aînés, présents à l'intérieur de la municipalité, afin de raviver la vie communautaire dans le milieu et recruter de nouveaux bénévoles. | Conseil municipal Comité MADA | Organismes Bénévoles Citoyens | X | | | |

4.4 S'assurer du bien-être des aînés vivants seuls à domicile.

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|--|-------------------|--------------------------------|------|------|------|------------|
| 4.4.1 Analyser la pertinence de mettre en place un système pour demeurer en contact avec les aînés vivant seuls à domicile (Programme PAIR). | Conseil municipal | CISSAT Comité MADA Aînés | | | X | |





5. Aménagement du territoire et environnement

Orientation : La Ville de Macamic se soucie de la propreté de son territoire. Elle veille à l'amélioration des infrastructures de la municipalité afin qu'elle soit une ville accueillante pour les citoyens déjà en place et ceux qui viendraient s'y installer.



5.1 S'assurer du bien-être des citoyens en maintenant des infrastructures adéquates.

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|--|-------------------------------|--|------|------|------|------------|
| 5.1.1 Établir un budget récurrent pour l'entretien des trottoirs. | Conseil municipal | Directeur des travaux publics | X | | | X |
| 5.1.2 Adapter un espace dans l'aréna afin de permettre aux aînés à mobilité réduite d'assister aux activités sportives de leurs enfants et petits-enfants. | Conseil municipal | Directeur des travaux publics Coordonnatrice en loisirs | X | | | |
| 5.1.3 Installer une rampe d'accès au terrain de tennis afin de permettre aux aînés à mobilité réduite d'assister aux activités sportives de leurs enfants et petits-enfants. | Conseil municipal | Directeur des travaux publics Coordonnatrice en loisirs | | X | | |
| 5.1.4 Sensibiliser les commerçants et organismes à l'importance de faciliter l'accès aux lieux publics. | Conseil municipal | Commerçants Organismes | | | | X |
| 5.1.5 Établir un horaire régulier de vérification des lumières et lampadaires afin d'assurer une meilleure sécurité dans les rues. | Directeur des travaux publics | Employés municipaux | X | | | X |
| Suite des actions de l'objectif 5.1 à la page suivante (p.29) | | | | | | |



5.1 (Suite) S'assurer du bien-être des citoyens en maintenant des infrastructures adéquates.

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|--|-------------------------------|---------------------|------|------|------|------------|
| 5.1.6 Refaire la signalisation près de l'aréna en aménageant une piste cyclable et piétonnière adéquate et sécuritaire en bordure de la route (6 ^e Avenue Ouest) en installant un trottoir, permettant ainsi de bien délimiter l'espace réservé aux cyclistes et marcheurs. | Directeur des travaux publics | Employés municipaux | X | | | |
| 5.1.7 Établir une vérification régulière des parcs afin de s'assurer que ces espaces soient sécuritaires et que les terrains soient non accidentés afin d'éviter les risques de chûtes chez les aînés. | Directeur des travaux publics | Employés municipaux | X | | | X |



5.2 Améliorer des attitudes favorables à la conservation.

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|---|--------------------------|----------------------------------|-------------|------|------|------------|
| 5.2.1 Sensibiliser la population à la propreté autour des habitations de la municipalité. | Conseil municipal | Inspecteur municipal Citoyens | | | | X |
| 5.2.2 Solliciter les citoyens à participer à la journée annuelle de grand nettoyage des lieux publics dans la municipalité. | Conseil municipal | Comité du 100e Citoyens | X (2015) | | | X |
| 5.2.3 Sensibiliser les aînés/familles de Macamic aux bienfaits du compostage (séances de formation). | MRC Conseil municipal | Formateur Citoyens | X | | | |





6. Communication

Orientation : La communication est un élément important pour garder la confiance des citoyens d'une municipalité; la Ville de Macamic s'engage à développer un outil pratique et efficace.



6.1 Prendre les moyens pour informer les aînés/familles de Macamic des activités et services existants.

| ACTIONS | RESPONSABLES | PARTENAIRES | 2016 | 2017 | 2018 | En continu |
|--|-------------------|-----------------------------------|------|------|------|------------|
| 6.1.1 Maintenir à jour le site Internet de la municipalité. | Conseil municipal | Organismes Employés municipaux | | | | X |
| 6.1.2 Acquérir un tableau numérique d'information et le maintenir à jour quotidiennement. | Conseil municipal | Employés municipaux Organismes | X | | | X |
| 6.1.3 Maintenir la formule papier du journal Info-Mak pour les aînés/familles qui le désirent. | Conseil municipal | Employés municipaux | | | | X |



Suivi et évolution du plan d'action Municipalité amies des aînés (Comité de suivi)

Durant les trois (3) prochaines années, un comité de suivi sera responsable de la mise en application du plan d'action et de sa mise à jour régulière. Il aura la fonction de faire état du degré d'atteinte des objectifs au conseil municipal et aux résidents de la municipalité de Macamic ainsi que de soumettre des pistes d'amélioration aux élus.

Le comité de suivi sera composé de :

- La conseillère municipale responsable des questions familles/aînés
- Deux membres du comité des aînés
- Un membre du comité de la politique familiale municipale
- Le maire de la Ville de Macamic

Fréquence des rencontres :

- 3 rencontres pour la première année
- 2 rencontres pour les années subséquentes



Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont supportés dans l'élaboration de notre démarche Municipalité amie des aînés :

- Ville de Macamic
- MRC d'Abitibi-Ouest
- Citoyens de Macamic



Un merci bien spécial à monsieur Laurier Parent et au comité famille pour l'excellent travail qu'ils ont réalisé dans la politique familiale municipale, ce qui nous a donné un tremplin pour développer la politique et le plan d'action MADA.



Bibliographie

- Politique familiale municipale de la Ville de Macamic
- Document « Approche 1-2-3 MADA) – Carrefour action municipale et famille
- Document statistique « Portrait de la Ville de Macamic » - MRC d'Abitibi-Ouest
- Sondage de la démarche MADA de la municipalité de Poularies.





La version en ligne de ce document peut être consultée sur notre site Web au <http://www.villemacamic.qc.ca> sous la rubrique “Publications” et sur la page Facebook de la ville de Macamic.



Macamic, février 2016

